

## DELIBERATION CFVU 026-2019

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;**  
**Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;**  
**Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;**  
**Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la formation et de la vie universitaire le 29 mars 2019.**

**Objet de la délibération : Procès-verbal de la CFVU du 04 mars 2019**

**La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 8 avril 2019 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

Le procès-verbal de la CFVU du 04 mars 2019 est approuvé.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

Fait à Angers, le 8 avril 2019

Sabine MALLET

*Vice-présidente Formation et vie universitaire  
de l'Université d'Angers*



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

**Affiché et mis en ligne le : 15 avril 2019**

Ua

## PROCÈS-VERBAL

Commission de la formation  
et de la vie universitaire  
**04 mars 2019**

*Approuvé par la CFVU du 08 avril  
2019*

U A

Ua

U/A

U A

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université a été réunie le 04 mars 2019 à 14h35 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Mme MALLET.

ROBLÉDO Christian	Excusé
MALLET Sabine	Présente
BARBE Valérie	Présente à partir de 15h05
BARBEAU Estelle (Suppléant : DOUESNEAU Guéwen)	Présent
BIENVENU Roselyne (suppléante : HOUEL Stéphanie)	Absente
BIORET Pierre (Suppléante : HAMEL Justine)	Excusé, donne procuration à Félix MERCIER
BLAKE Laura	Excusée, donne procuration à Marine COUVE
BOUCHERON Sonia	Absente
BOURHIS Louis-Charles (Suppléante : JOUANNEAU Sarah)	Présent
CAILLEAU Thierry	Présent
CHAUVIN Paul (Suppléant : PAPIN Clément)	Présent
COUVÉ Marine	Présente
EMOND Hervé	Absent
FLEURANT Cyril	Présent
FOUCHET Florian	Excusé
GAY-BOISSON Catherine	Excusée
GUICHETEAU Marie-Laure (Suppléant : JARROSSAY Renaud)	Absente
HARZALLAH Mély (Suppléant : BOUT Victor)	Présente
INGREMEAU Françoise	Excusée
LACROIX Florence (Suppléante : CHAUVIGNE Céline)	Présente
LAHEURTE Cyrille	Absent
LAMBERT Axel (Suppléant : HAINSELIN Lucas)	Présent
LANDES Claudine	Absente
LE TERTRE Antoine (Suppléant : Couturier Éric)	Excusé, donne procuration à Axel LAMBERT
LEGEAI Laëtitia (Suppléante : LEROY Mélodie)	Absente
LERICHE Philippe	Présent
LEROLLE Nicolas	Excusé, donne procuration à Sabine MALLET
LIBOUBAN Hélène	Présente à partir de 14h55
MATHIEU Elisabeth	Excusée, donne procuration à Sabine MALLET
MERCIER Félix (Suppléant : LE FOLL Aurélien)	Présent
MOISY Laurence	Présente

NGUYEN PHUONH Linh (Suppléante : GAUDIN Mathilde)	Présente
NIVELEAU Agathe (Suppléante : MOISON Joanne)	Présente
PENGAM Soizic (Suppléant : MÉZIÈRE Simon)	Présente
PIERRE Éric	Présent
RAUD—LEGER Léna (Suppléant : HELLIO Julien)	Absente
RULENCE David	Présent
TRICOIRE-LEIGNEL Hélène	Excusée
URBAN Thierry	Absent
VIGNON-BARRAULT Aline	Absente
VIOLIER Philippe	Présent

**Membres présents invités par le Président :**

EVEN Florence, Directrice générale adjointe  
MORICE Jean-René, Vice-président culture, initiatives et communication  
DEBSKI Nathalie, Vice-présidente déléguée à l'innovation pédagogique  
DANIEL Christophe, Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion  
MENARD Christine, Directrice du SUIO-IP  
RAVAIN Emmanuelle, Directrice des Etudes et de la Vie Etudiante  
FIOR Hervé, Directeur du Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives  
FAVREAU Michèle, Enseignante Chercheure, Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion  
REXAND-GALAIS Franck, Enseignant Chercheur, Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines  
HERBRETEAU Francine (infirmière) et le Dr BOUVARD Béatrice, membres du comité de pilotage du diplôme d'État « Infirmier en pratique avancée »

**Secrétariat de séance :**

Cellule institutionnelle - DAGJI

## Ordre du jour

<b>1. Informations .....</b>	<b>1</b>
1.1 Admission en Master des étudiants en situation de handicap .....	1
<b>2. Procès-verbal de la CFVU.....</b>	<b>1</b>
2.1 Procès-verbal de la CFVU du 28 janvier 2019.....	1
<b>3. Enseignement et conventions.....</b>	<b>1</b>
3.1 Appel à projets innovation pédagogique : lancement de la 4 <sup>ème</sup> vague .....	1
3.2 Capacités d'accueil en Master 2 de Droit .....	2
3.3 Calendrier universitaire 2019-2020 .....	2
3.4 Création du D.U. « Accompagnement Psycho-Social en Milieu de Travail » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines .....	2
3.5 Création d'un nouveau parcours de master « Nouveaux environnements économiques et entrepreneuriat éthique (N4E) » - Faculté de Droit, Economie, Gestion ...	3
3.6 Modification du D.U. « Sciences criminelles » - Faculté de Droit, Economie, Gestion.....	4
3.7 Demande de co-accréditation avec l'Université de Tours pour la mise en œuvre d'un diplôme d'État « Infirmier en pratique avancée » – Faculté de Santé.....	4
3.8 Maquette du Master « Gestion du territoire et développement local (GTDL) » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines et Faculté de Droit, Economie, Gestion.....	5
3.9 Convention de partenariat avec le Réseau des Services Sociaux Interentreprises de France (RESSIF GIE) pour la création et la mise en œuvre du Diplôme d'Université « Accompagnement Psycho-Social en Milieu de Travail » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines .....	5
3.10 Convention relative à la délivrance de diplômes en partenariat international entre l'Université d'Angers et l'Université Libanaise .....	5
3.11 Convention spécifique de collaboration entre l'Université d'Angers (France) et l'Université autonome du Yucatan (Mexique) afin d'établir les bases d'un double diplôme dans le cadre de l'échange d'étudiants en licence mention sciences sociales parcours tourisme, hôtellerie, restauration et évènementiel – UFR ESTHUA Tourisme et Culture...	5
<b>4. Vie universitaire .....</b>	<b>5</b>
4.1 Bilan du SUAPS.....	5
4.2 Bilan sur la FSDIE 2018 .....	6
4.3 Bilan sur la campagne de labellisation des associations étudiantes à l'Université d'Angers.....	6

Mme MALLET ouvre la séance de la Commission de la formation et de la vie universitaire à 14H34. A l'ouverture de la séance du 28 janvier 2019, 24 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 19 membres présents, 5 procurations).

## **1. Informations**

### **1.1 Admission en Master des étudiants en situation de handicap**

Mme MALLET explique qu'à l'initiative de l'assistante sociale chargée du relais Handi3A, il est proposé que les étudiants en situation de handicap connus du relais Handi3A et/ou des médecins du SUMPPS puissent, s'ils le souhaitent, demander une attestation expliquant les raisons pour lesquelles ils ont rencontré certaines difficultés au cours de leur cursus (moins bons résultats sur une période, diplôme de licence obtenu sur un temps plus long que d'ordinaire, etc.). Ce document permettrait d'étayer leur dossier au moment de l'admission en Master.

Mme MALLET précise que les personnes en charge de la sélection des étudiants restent libres dans leurs choix. Il ne s'agit que d'une information. Mme MALLET ajoute qu'un courriel explicatif sur ce point va être envoyé aux directeurs de composantes.

## **2. Procès-verbal de la CFVU**

### **2.1 Procès-verbal de la CFVU du 28 janvier 2019**

Le procès-verbal de la Commission de la formation et de la Vie universitaire du 28 janvier 2019 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

## **3. Enseignement et conventions**

### **3.1 Appel à projets innovation pédagogique : lancement de la 4<sup>ème</sup> vague**

Mme DEBSKI présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. MERCIER demande si un retour d'expérience est prévu concernant les projets financés dans le cadre de l'appel à projets Innovation pédagogique. Puis, il souhaite savoir si l'évaluation des projets retenus sera effectuée seulement par les porteurs de projets ou par un tiers. Enfin M. MERCIER indique regretter l'individualisation et la dématérialisation qui, selon lui, ne doivent pas se substituer ni au travail collectif des étudiants ni aux cours en présentiel en termes de pédagogie et de contact avec l'étudiant.

Mme DEBSKI répond que depuis le premier appel à projets Innovation pédagogique, lancé en 2015, les résultats et les retours d'expériences sur les projets retenus sont présentés lors de la dernière CFVU de chaque année universitaire. Le ministère demande également à certains porteurs de projets de déposer "la matière qu'ils ont transformée" dans le cadre du prix Passion Enseignement et Pratiques Pédagogiques dans l'Enseignement Supérieur (PEPPES). L'impact de ces projets est également évalué en questionnant les étudiants.

Concernant l'individualisation et le numérique, Mme DEBSKI rappelle ne pas être pour remplacer les enseignants par des outils numériques. Il s'agit de transformer les pratiques pédagogiques des enseignants pour leur permettre, notamment de mieux accompagner les étudiants qui en ont besoin.

Le lancement de la quatrième vague de l'appel à projets innovation pédagogique est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 5 abstentions (un.e membre est arrivé.e en cours d'instance).

### **3.2 Capacités d'accueil en Master 2 de Droit**

Mme MALLET explique que les capacités d'accueil de Master 2 de Droit pour l'année universitaire 2019/2020 ont fait l'objet d'un vote de la CFVU du 28 janvier sous réserve de leur validation par le conseil de gestion de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion du 29 janvier 2019. Or, le conseil de gestion a rejeté les capacités d'accueil validées par la CFVU et en a votées des différentes (en baisse) pour le M2 mention droit des entreprises et le M2 mention droit privé parcours droit et pratiques des contrats.

M. LAMBERT indique maintenir sa position et ne pas vouloir de diminution des capacités d'accueil.

M. BOURHIS indique partager la position de M. LAMBERT sur ce point.

Mme MALLET propose de voter les capacités d'accueil de M2 Droit pour l'année universitaire 2019/2020 en précisant que la capacité d'accueil du M2 mention droit des affaires parcours droit des entreprises est portée à 27 et la capacité d'accueil du M2 mention droit privé parcours droit et pratique des contrats est portée à 25.

Les capacités d'accueil en Master 2 de Droit sont approuvées sous réserve des modifications suivantes : capacité d'accueil du M2 mention droit des affaires parcours droit des entreprises portée à 27 et capacité d'accueil du M2 mention droit privé parcours droit et pratique des contrats portée à 25.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour (un.e membre est arrivé.e en cours d'instance).

### **3.3 Calendrier universitaire 2019-2020**

Mme MALLET présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe) et remarque une erreur concernant les vacances universitaires de printemps : elles auront lieu du samedi 18 avril 2020 au lundi (et non mardi) 27 avril 2020.

Mme MALLET propose de maintenir le vote sur le calendrier universitaire en tenant compte de la modification demandée.

M. DOUESNEAU indique que, selon lui, les dates des jurys de seconde session sont très tardives. Mme MALLET répond qu'il s'agit avant tout de dates limites, modifiables par les conseils de gestion. Les étudiants concernés, le cas échéant, pourront s'inscrire ou faire une saisine du recteur sans difficultés.

Le calendrier universitaire 2019-2020 est approuvé sous réserve de la modification suivante : « Vacances universitaires de printemps du samedi 18 avril 2020 au lundi 27 avril 2020 ». Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

### **3.4 Création du D.U. « Accompagnement Psycho-Social en Milieu de Travail » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines**

M. REXAND-GALAIS présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. MERCIER indique que, selon lui, le fait d'aligner l'offre de formation sur la demande d'un acteur est discutable. Il s'interroge sur la possibilité pour les étudiants diplômés d'aller valoriser leurs compétences en dehors du RESSIF et *in fine* d'obtenir un travail.

M. REXAND-GALAIS répond que l'exclusivité est prévue uniquement pour trois ans. L'objectif est de mettre en place un titre qui pourra être préparé et utilisé dans d'autres centres de formation universitaire.

M. MERCIER demande des précisions sur le calendrier et sur le budget prévisionnel.

Mme MALLET précise que ce D.U. est proposé dans le cadre de la formation continue, ce qui explique les tarifs pratiqués.

M. REXAND-GALAIS répond que le calendrier d'ouverture n'est pas détaillé dans l'attente de la validation de la maquette par la CFVU, afin de ne pas communiquer avec des dates prévisionnelles auprès des partenaires.

M. FLEURANT précise que les tarifs sont négociés entre la Direction de la Formation Continue de l'Université d'Angers et l'organisme partenaire. M. FLEURANT rappelle que cette formation est ouverte pour trois ans pour le moment, ce qui assure environ 5 000 euros de bénéficiaires à la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines.

La création du D.U. « Accompagnement Psycho-Social en Milieu de Travail » est approuvée. Cette décision est adoptée à majorité avec 25 voix pour et 1 abstention.

### **3.5 Création d'un nouveau parcours de master « Nouveaux environnements économiques et entrepreneuriat éthique (N4E) » - Faculté de Droit, Economie, Gestion**

Mme FAVREAU présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. MERCIER apprécie que cette formation soit de niveau master et non sous la forme d'un Diplôme d'Université. Il demande si au cours du troisième semestre regroupant de nombreux ateliers, une évaluation de la participation des étudiants sera effectuée.

Mme FAVREAU répond que les modalités d'évaluation de la formation ont fait l'objet d'une réflexion. Il a été décidé de faire une évaluation globale à toutes les unités.

Mme MENARD demande si le Pôle Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) a été concerté, et plus largement le SUIO-IP.

Mme FAVREAU répond que, pour la construction de la maquette, PEPITE n'a pas été rencontré. En revanche, Mme FAVREAU exprime sa volonté de le mettre à contribution.

Mme MALLET demande quel est l'impact financier de cette modification de l'offre de formation. Pour rappel, cette création fait suite à la mise en place du Master "Gestion des Territoires et du Développement Local", co-porté par la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion et la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines.

Mme FAVREAU répond qu'un travail sur la soutenabilité financière a été effectué et qu'au regard du calendrier de l'accréditation, le master 1 parcours CDETC n'est pas ouvert pour l'année universitaire en cours. Mme FAVREAU indique également que pour la prochaine rentrée, seule la première année de master parcours N4E sera ouverte. Elle précise de nouveau que la soutenabilité financière a été évaluée en tenant compte de ces éléments, elle sera présentée lors du Conseil d'administration du 07 mars 2019.

M. MERCIER demande si, dans le volume horaire de la formation, des temps de concertation entre enseignants sont prévus afin de pouvoir mettre en place l'évaluation globale à toutes les unités.

Mme FAVREAU répond par la négative puis précise que les enseignants à l'université sont chargés d'enseignement et de recherche, il est donc difficile de comptabiliser précisément le temps pris par chacune de ces missions.

La création d'un nouveau parcours de master « Nouveaux environnements économiques et entrepreneuriat éthique (N4E) » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

### **3.6 Modification du D.U. « Sciences criminelles » - Faculté de Droit, Economie, Gestion**

Mme MALLET présente ce point.

Mme HARZALLAH demande si un étudiant n'ayant pas validé la formation doit passer les nouveaux modules.

Mme MALLET répond que, si le diplôme n'est pas validé en deux ans, l'étudiant devra repasser lors de sa troisième année, les unités d'enseignement qu'il n'a pas validées précédemment.

M. MERCIER demande pourquoi en formation initiale, la validation est possible module par module.

M. DANIEL répond que ce D.U. est ouvert au niveau de la troisième année de licence. Certains étudiants choisissent de suivre uniquement certains modules pour développer de nouvelles compétences en vue de leur insertion professionnelle future.

La modification du D.U. « Sciences criminelles » est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 21 voix pour, 4 contre et 1 abstention.

### **3.7 Demande de co-accréditation avec l'Université de Tours pour la mise en œuvre d'un diplôme d'État « Infirmier en pratique avancée » – Faculté de Santé**

Mme HERBRETEAU et Mme BOUVARD, membres du comité de pilotage présentent ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme NIVELEAU s'interroge sur la compatibilité entre le maintien dans la vie professionnelle pendant la formation et le stage de deux mois.

Mme BOUVARD répond que les infirmières libérales pourront travailler au cours de la première année, en parallèle de la formation, et devront, en revanche, se faire remplacer pendant le stage.

Mme NIVELEAU demande comment est programmée la segmentation de cours de première année entre Angers et Tours.

Mme BOUVARD répond que la segmentation est mensuelle (un mois à Tours, un mois à Angers). Mme BOUVARD précise que la deuxième année sera effectuée, quant à elle, sur un unique site géographique qui dépendra de la spécialité choisie.

Mme NIVELEAU émet une réserve sur cette organisation.

Mme MALLET demande s'il n'est pas plus simple de faire déplacer les enseignants.

Mme HERBRETEAU répond que certains enseignants interviendront sur les deux sites. Elle précise que les infirmiers d'Angers et de Tours vont faire partie d'une même promotion, dans un souci d'égalité, ce système d'alternance paraît, selon elle, plus juste.

La demande de co-accréditation avec l'Université de Tours pour la mise en œuvre du diplôme d'État « Infirmier en pratique avancée » est approuvée.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

### **3.8 Maquette du Master « Gestion du territoire et développement local (GTDL) » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines et Faculté de Droit, Economie, Gestion**

Mme MALLET présente ce point.

La maquette du Master « Gestion du territoire et développement local (GTDL) » est approuvée.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

### **3.9 Convention de partenariat avec le Réseau des Services Sociaux Interentreprises de France (RESSIF GIE) pour la création et la mise en œuvre du Diplôme d'Université « Accompagnement Psycho-Social en Milieu de Travail » - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines**

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à majorité avec 25 voix pour et 1 abstention.

### **3.10 Convention relative à la délivrance de diplômes en partenariat international entre l'Université d'Angers et l'Université Libanaise**

M. PIERRE demande s'il est désormais possible d'envoyer des étudiants au Liban dans des conditions de sécurité optimales.

M. LERICHE répond que des enseignants chercheurs ont été autorisés à partir, les conditions de sécurité doivent donc être réunies.

Mme MALLET répond que les conditions de sécurité sont vérifiées régulièrement malgré la signature de la convention.

La convention relative à la délivrance de diplômes en partenariat international entre l'Université d'Angers et l'Université Libanaise est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

### **3.11 Convention spécifique de collaboration entre l'Université d'Angers (France) et l'Université autonome du Yucatan (Mexique) afin d'établir les bases d'un double diplôme dans le cadre de l'échange d'étudiants en licence mention sciences sociales parcours tourisme, hôtellerie, restauration et évènementiel – UFR ESTHUA Tourisme et Culture**

La convention est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

## **4. Vie universitaire**

### **4.1 Bilan du SUAPS**

M. FIOR présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme PENGAM demande si les Enseignement d'Ouverture Optionnels (E20) au SUAPS ne constituent pas, pour les étudiants, un moyen de décompression puisque dans ce cadre, il ne s'agit pas d'une compétition.

M. FIOR répond par la négative et précise que la pratique du sport en loisir est proposée au SUAPS.

#### 4.2 Bilan sur le FSDIE 2018

M. MORICE présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. LAMBERT précise qu'un travail sur la valorisation des actions étudiantes (y compris celles qui ne dépendent pas du FSDIE) est en cours.

#### 4.3 Bilan sur la campagne de labellisation des associations étudiantes à l'Université d'Angers

M. MORICE présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. LAMBERT s'interroge sur le positionnement à avoir vis-à-vis de la labellisation des associations étudiantes des Facultés Libres de l'Ouest. De fait, actuellement, ces étudiants paient leurs droits d'inscription et doivent également s'acquitter de la CVEC dans le cadre du partenariat entre l'Université d'Angers et les Facultés Libres de l'Ouest. Pour autant certaines associations n'ont pas été labellisées.

Mme MALLET répond qu'aucun membre des bureaux de ces associations n'était inscrit à l'Université d'Angers, pas même en double inscription.

#### 5. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h20.

La Vice-présidente formation et vie étudiante  
de l'université d'Angers

Sabine MALLET



## 6. ANNEXE : diaporama de la séance du 04 mars 2018

# Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

4 mars 2019

## **Ordre du jour :**

1. Informations
2. Procès-verbal
3. Enseignement et conventions
4. Vie universitaire

# 1. Informations

## 1.1 Admission en master des étudiants en situation de handicap

# 2. Procès-verbal

## 2.1 Procès-verbal de la CFVU du 28 janvier 2019 – VOTE

# 3. Enseignement et conventions (1/3)

3.1 Appel à projets Innovation pédagogique : lancement de la 4<sup>ème</sup> vague – **VOTE**

3.2 Admission en Master 2 de Droit - Capacités d'accueil – **VOTE**

3.3 Calendrier universitaire 2019/2020 – **VOTE**

3.4 Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines :

3.4.1 Création du D.U. « Accompagnement Psycho-Social en Milieu de Travail » – **VOTE**

# 3. Enseignement et conventions (2/3)

## 3.5 Faculté de Droit, d'économie et de gestion :

3.5.1 Création d'un nouveau parcours de master « Nouveaux environnements économiques et entrepreneuriat éthique (N4E) » – **VOTE**

3.5.2 Modification du D.U. « Sciences criminelles » – **VOTE**

## 3.6 Faculté de Santé :

3.6.1 Demande de co-accréditation avec l'Université de Tours pour la mise en œuvre du diplôme d'État « Infirmier en pratique avancée » – **VOTE**



# 3. Enseignement et conventions (3/3)

3.7 Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines et Faculté de Droit, d'économie et de gestion :

3.7.1 Maquette du Master « Gestion du territoire et développement local (GTDL) » – **VOTE**

3.8 Conventions – **VOTES**

# 3.1 Appel à projets Innovation pédagogique : lancement de la 4<sup>ème</sup> vague

*Présentation par Nathalie DEBSKI, Vice-présidente  
déléguée à l'innovation pédagogique*

# AAPIP 4<sup>ème</sup> vague

CFVU 4 mars 2019

# Contexte et Objectifs

- Premier AAPIP en 2015 sur 2 ans :  
EXAVIR, LANSAD, DIPEO, CAPSULES NUMERIQUES
- Deuxième AAPIP 2017 annuel :  
Base de mathématiques en L1SEG, Serious Game, Génétique en L3 Biologie, Remise à niveau en autonomie ISTIA – Mathématiques à distance L2 MPCIE
- Troisième AAPIP 2018 annuel :  
BienvenUA, Capsules SUOIP, Chronosciences
- Favoriser l'émergence d'expériences pédagogiques innovantes
- Accompagner et aider les équipes pédagogiques à transformer leurs pratiques
- Transformer 25% des enseignements d'ici 2020

# Financement du quatrième AAPIP

- 150 000 euros :
  - 60 % d'ingénierie pédagogique au maximum
  - 40 % de valorisation financière des équipes engagées
- 96 HETD de décharges (ou HC) pour les membres des équipes engagées, pour 30 H min de cours transformées
- Montant minimum, toutes dépenses confondues, de chaque projet : 30 000 euros.

# Portage collectif des projets

- Une attention particulière portée aux projets :
  - Impliquant une ou plusieurs composantes et/ou services communs
  - Emanant de formations à gros effectifs
  - Impliquant une filière complète
  - Impliquant la participation d'étudiants au projet
  - Pouvant être généralisés à l'ensemble de l'Université

# Axes de transformation

- Transformation effective des pratiques pédagogiques et méthodes d'apprentissage (autonomisation, co-design, ressources coproduites et partagées, intelligence artificielle...)
- Transformation des parcours de formation (individualisation, dématérialisation de modules ou parcours...)
- Transformation des modalités d'évaluation (par compétences, par les pairs, à distance...)

# Calendrier

Validation du cahier des charges	Bureau de la CFVU du 13 février 2019
Lancement de l'AAP vague 4	CFVU du 4 mars 2019
Rv LAB'UA/VP	Au plus tard le 14 juin 2019
Retour des dossiers	Avant le 6 septembre 2019
Examen et classement des dossiers : travail préparatoire, propositions	Bureau de la CFVU de septembre
Validation des projets	CFVU de septembre
Démarrage des projets	Octobre 2019 pour une durée de 12 à 15 mois
Mise en œuvre opérationnelle	Rentrée 2020 ou semestre 1 2021

# 3.2 Admission en Master 2 de Droit - Capacités d'accueil

	Capacités d'accueil GLOBALE*	Issus M1 (UA et hors UA)	Situations particulières FC, étudiants étrangers, redoublants, césures)
<b>M2 mention droit des affaires</b> parcours droit des entreprises	25 (et non 27 vote CFVU)	23	2
<b>M2 mention droit public</b> parcours droit des interventions publiques (option DAS / option DGSPT)	30	28	2
<b>M2 mention droit public</b> parcours droit international et européen	20	18	2
<b>M2 mention droit public</b> parcours histoire du droit et des institutions	6	5	1
<b>M2 mention droit privé</b> parcours droit et pratique des contrats	20 (et non 25 vote CFVU)	18	2
<b>M2 mention droit privé</b> parcours droit et pratique de la procédure	20	18	2

POUR VOTE

# 3.3 Calendrier universitaire 2019/2020

Date administrative de début d'année universitaire

Lundi 2 septembre 2019

Dates limites de réunion des jurys 2ème session

Le conseil de gestion peut imposer une date antérieure à celle proposée dans le calendrier officiel

	2019/2020
Licence	Vendredi 18 septembre 2020
Master 1	Vendredi 25 septembre 2020
Licences professionnelles	Vendredi 16 octobre 2020
Master 2	Vendredi 27 novembre 2020

Congés universitaires

	Vacances scolaires Académie de Nantes (zone B)	Vacances universitaires Université d'Angers
Toussaint	fin des cours samedi 26 octobre 2019, reprise lundi 4 novembre 2019	fin des cours samedi 26 octobre 2019, reprise lundi 4 novembre 2019
Noël	fin des cours samedi 21 décembre 2019, reprise lundi 6 janvier 2020	fin des cours samedi 21 décembre 2019, reprise lundi 6 janvier 2020
Hiver	fin des cours samedi 15 février 2020, reprise lundi 2 mars 2020	fin des cours samedi 22 février 2020, reprise lundi 2 mars 2020
Printemps	fin des cours samedi 11 avril 2020, reprise mardi 27 avril 2020	fin des cours samedi 18 avril 2020, reprise mardi 27 avril 2020

# 3.3 Calendrier universitaire 2019/2020

## Périodes et modalités d'inscription

### Clôture des inscriptions administratives

	2019/2020
Pluripass - L1 - L2 - L3 - LP - M1	Vendredi 27 septembre 2019
M2	Vendredi 04 octobre 2019
Formations en alternance	Jeudi 31 octobre 2019
Doctorat	Jeudi 31 octobre 2019

### Inscriptions tardives

Traitées par les directeurs des composantes	Jusqu'au vendredi 25 octobre 2019 inclus
Date limite d'annulation d'inscription avec remboursement	Vendredi 11 octobre 2019

### Date limite de réorientation Pluripass

**Vendredi 11 octobre 2019**

# 3.3 Calendrier universitaire 2019/2020

## Evènements Université d'Angers

Campus Day

jeudi 19 septembre 2019

Opération « m'essayer c'est m'adopter »

Du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre 2019

Second créneau possible pour les composantes qui le souhaitent :  
du 17 février au 21 février 2020

Portes ouvertes

Samedi 8 février 2020

POUR VOTE

## 3.4 Faculté des Lettres, langues et sciences humaines

### 3.4.1 Création du D.U. « Accompagnement Psycho-Social en Milieu de Travail » - **POUR VOTE**

*Présentation par Cyril Fleurant, Doyen de la Faculté des Lettres, langues et sciences humaines*

# DU Accompagnement Psychosocial en Milieu de Travail (APMT)

Un partenariat Université d'Angers - RESSIF

CFVU du 04 Mars 2019

# Le service social du travail

- L'article L.4631-1 du Code du travail impose à toute entreprise de plus de 250 salariés de mettre en place un service social du travail.
- De très nombreuses entreprises ont choisi de déployer cette activité à travers des réseaux interentreprises.
- Le Réseau des Services Sociaux Interentreprises de France (RESSIF GIE) est le plus important réseau national :
  - 11 services sociaux interentreprises sur le territoire français,
  - 650 salariés, dont 480 assistant.e.s de service social
  - 900 000 salariés concernés

# Une formation continue à adapter

- L'existant : une seule formation spécifique
  - 1 titre de « Conseiller du travail » (RNCP : 16177) délivré par l'Ecole Supérieure de Travail Social (ETSUP) - Île-de-France (Paris) et le CNAM (Chaire de Sciences du travail et de la société)
  - 630 heures de cours réparties sur 18 mois et 8 semaines de stage
  - 1 périmètre de postes visés plus large que les besoins classiques du service social en entreprise.

# Une nouvelle formation mise en oeuvre

- DU « Accompagnement psychosocial en milieu de travail » en partenariat avec le RESSIF
- 1 formation diplômante conçue entre le Diplôme d'Etat d'Assistant.e de Service Social (DEASS) et le titre de Conseiller.ère du travail
- 1 DU développé à l'Université d'Angers car :
  - 1 des acteurs forts du RESSIF opère sur le territoire
  - Parce que l'Université d'Angers développe la spécialité « Intervention sociale »
  - En raison de l'existence d'un département Psychologie intégrant la filière « psychologie clinique sociale »

**POUR VOTE**

(Merci pour votre attention)

## 3.5 Faculté de Droit, d'économie et de gestion

3.5.1 Création d'un nouveau parcours de master « Nouveaux environnements économiques et entrepreneuriat éthique (N4E) » - **POUR VOTE**

*Présentation par Michèle FAVREAU, porteur du projet*

3.5.2 Modification du D.U. « Sciences criminelles » - **POUR VOTE**

## 3.6 Faculté de Santé

3.6.1 Demande de co-accréditation avec l'Université de Tours pour la mise en œuvre du diplôme d'État « Infirmier en pratique avancée » - **POUR VOTE**

*Présentation par Francine HERBRETEAU et le Dr Béatrice BOUVARD, membres du comité de pilotage*

# Infirmier.ère de Pratique Avancée

Diplôme professionnel – grade Master

Formation continue universitaire

Béatrice BOUVARD, Francine HERBRETEAU, Christian LAVIGNE – CFVU 4/03/2019



**FACULTÉ  
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

# Les textes de référence

- Loi n°2016-41 du 26/01/2016 de modernisation de notre système de santé instaure (article 119) un exercice en pratiques avancées pour les paramédicaux en France
- Le 18 juillet 2018 : 2 décrets et 3 arrêtés définissent les conditions d'exercice, les modalités du diplôme, les référentiels de formation et de compétences.

# Pour qui ?

- Titulaire d'un diplôme infirmier
- 3 années minimum d'exercice en équivalent temps plein de la profession d'infirmière
- Critères de sélection
  - Sur lettre motivation + entretien
  - Raisonnement clinique
  - Capacité à engranger des connaissances
  - Aptitude au dialogue inter-professionnel
- Inscription année 1 : Faculté de Tours

# Objectif : Avoir des compétences cliniques renforcées et élargies

- Renouvellement de prescriptions médicamenteuses et actes paracliniques
- Prévention en soins primaires/ETP
- Contribution à l'organisation de parcours de soins complexes (notamment ville/hôpital)
- Coordination d'analyse et amélioration des pratiques
- Enseignement / recherche en soins infirmiers

# Domaine d'exercice → 3 mentions

- Pathologies chroniques stabilisées; prévention et polypathologies courantes en soins primaires
- Oncologie et hémato-oncologie
- Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale

# Modalités d'exercice

- L'IPA travaillera dans une équipe coordonnée par un médecin
- Contractualisera :
  - Avec le médecin/protocoles
  - Avec le patient
- Disposera d'une autonomie/patient
- Aura la possibilité de cumuler un emploi IDE et IPA à temps partiel
- Au sein ou hors de structures de soins ou médico-sociales

# Le programme

Formation sur 2 ans

- Grade master – 120 ECTS - 4 semestres
- Encadrement médico-paramédical des UE
- Tronc commun année 1 + début année 2
- Stage année 1 de 2 mois
- Stage année 2 de 4 mois

# Offre de formation Angers-Tours

18 à 25 étudiants la 1<sup>ère</sup> année

- Planification des enseignements
  - 3 jours par mois en présentiel (Tours/Angers)
  - 2 jours par mois en distanciel
- Répartition des enseignements
  - Année 1 :
    - Angers (UE clinique, méthodes de travail, anglais et santé publique)
    - Tours (UE sciences infirmières, responsabilité-éthique, analyse de pratiques et recherche)
  - Année 2 :
    - Angers (mentions pathologies chroniques stabilisées et oncologie/ICO)
    - Tours (maladie rénale chronique)

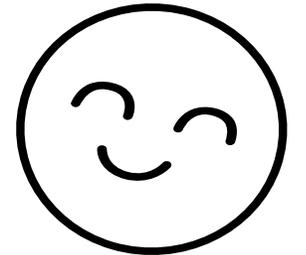
# Offre de formation Angers-Tours

## Validation

- Présence active aux sessions
- Contrôle continu à chaque Unité d'Enseignement (UE) en présentiel ou en distanciel
- Rédaction et soutenance d'un mémoire
- Évaluation des stages par des binômes médico-paramédicaux

# Offre de formation Angers-Tours

## Les points forts



- Compatible avec le maintien d'une activité professionnelle
- Soutien et suivi par un référent pédagogique
- Utilisation de la pédagogie en simulation
- Délivrance d'une attestation universitaire d'éducation thérapeutique

POUR VOTE

## 3.7 Faculté des Lettres, langues et sciences humaines et Faculté de Droit, d'économie et de gestion

### 3.7.1 Maquette du Master « Gestion du territoire et développement local (GTDL) » - **POUR VOTE**

## 3.8 Conventions

- Faculté des lettres, langues et sciences humaines:

Convention de partenariat avec le Réseau des Services Sociaux Interentreprises de France (RESSIF GIE) pour la création et la mise en œuvre du Diplôme d'Université « Accompagnement Psycho-Social en Milieu de Travail »

- Faculté des Sciences :

Convention relative à la délivrance de diplômes en partenariat international entre l'Université d'Angers et l'Université Libanaise

- UFR ESTHUA, Tourisme et culture :

Convention spécifique de collaboration entre l'Université d'Angers (France) et l'Université autonome du Yucatan (Mexique) afin d'établir les bases d'un double diplôme dans le cadre de l'échange d'étudiants en licence mention sciences sociales parcours tourisme, hôtellerie, restauration et évènementiel



# 4. Vie universitaire

4.1 Bilan du SUAPS - information

4.2 Bilan sur le FSDIE 2018 – information

4.3 Bilan sur la campagne de labellisation des associations étudiantes de l'Université d'Angers – information

# 4.1 Bilan du SUAPS

*Présentation par Hervé FIOR, Directeur du SUAPS*

POUR INFORMATION

# Présentation du SUAPS

à la

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**

4 mars 2019

# Missions et orientations

## Enseignement-animation-organisation

➤ 4 axes de travail ont été retenus :

- L'enseignement des activités sportives physiques et artistiques inclus dans les maquettes de formation
- L'enseignement des activités sportives physiques et artistiques hors maquettes de formation
- Le sport de compétition
- L'animation de la vie étudiante

# Point de rentrée

## Nouveauté : PACK SPORT

**CVEC**

et

**Pack Sport de l'Université d'Angers** (voté au CA du 05 juillet 2018) :

- Une activité au choix par semestre :  
*(un créneau prioritaire et la possibilité de pratique hors créneaux dans la limite des places)*
- Un accès illimité à l'Espace Cardio
- Un accès gratuit aux animations
- Un accès gratuit à l'ensemble des activités du Planning découverte en mai et juin
- Un accès à tarifs préférentiel aux stages

# Point de rentrée CVEC et pack sport

- **2492** inscriptions en plus.  
Nous constatons pour :
  - 2018/2019 une hausse de **22%**
  - 2017/2018 **6%**

## Nombre des conventionnements :

➤ *Suite à la mise en place de la CVEC*

*2 écoles partenaires et seulement 11 inscrits  
(Arifts : 7 ; Beaux Arts : 4)*

# Inscriptions conjoints et retraités

## ➤ *Inscription des conjoints et retraités :*

- A la date du 18/10/2018 = 16 inscriptions conjoints + 2 retraités
- A la date du 18/10/2017 = 5 inscriptions

## ➤ *Utilisation de la carte Subvention*

**« carte cadeau de 30 € » pour le personnel de l'UA**

- A la date du 18/10/2018 = 218 cartes cadeau SUAPS (197 en 2017)

# Points sur les E20 (S1)

*282 inscrits sur 368 places* E20 et options sur Angers au 1<sup>er</sup> semestre

- Taux de remplissage pour 2018-2019 : 78%
- Taux de remplissage UEL pour 2017-2018 : 97 %

*34 inscrits sur 36 places* E20 et options sur Cholet

- Taux de remplissage pour 2018-2019 : 97%

*4 inscrits sur 10 places* E20 et options sur Saumur

- Taux de remplissage pour 2018-2019 : 40%



# Répartition des participations au SUAPS

	2018/2019	2017/2018
<b>Toutes actions confondues</b>	<b>13785</b>	<b>11293</b>
<b>Aux enseignements</b>	<b>12540</b>	<b>8339</b>
<b>Aux animations</b>	<b>996</b>	<b>1970</b>
<b>Aux compétitions</b>	<b>201</b>	<b>218</b>
<b>Formations qualifiantes</b>	<b>48</b>	<b>106</b>

↗ + 22%

# Répartition des participants au SUAPS

**63,7%** Des inscrits sont des femmes

**25,8%** Des étudiants de l'UA pratiquent au SUAPS

**340** Personnels inscrits au SUAPS

# Enseignements intégrés dans les maquettes de formation

	Nb. d'activités proposées	Nb. De créneaux proposés	Nb. de participants
E20	26	38	506
ISTIA	22	22	799
UEO	5	5	183
Parcours sup	7	10	246
		<b>Total</b>	<b>1734</b>

# Enseignements Hors maquettes de formation

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

6008 sur les 3 campus

**5668 étudiants**

340 personnels

## NOMBRE D'ACTIVITES

73 sur les 3 campus

**63 activités sur Angers**

9 activités sur Cholet

**1 activité sur Saumur**

## NOMBRE DE CRENEAUX

164 sur les 3 campus

**152 créneaux sur Angers**

11 créneaux sur Cholet

**1 créneau sur Saumur**

# Compétitions Association sportives ASUA

**210 Licenciés** → 21% sont des filles | 79% sont des garçons

Activités	Nb. de licenciés
Athlétisme	4
<b>Aviron</b>	<b>7</b>
Badminton	2
<b>Basket</b>	<b>39</b>
Boxe anglaise	7
<b>Escrime</b>	<b>4</b>
Football	64
<b>Futsal</b>	<b>11</b>

Activités	Nb. de licenciés
Handball	7
<b>Judo</b>	<b>9</b>
Karaté	2
<b>Natation</b>	<b>7</b>
Rugby	26
<b>Tir</b>	<b>5</b>
Savate	1
<b>Volley-ball</b>	<b>15</b>

# Sportif de Haut-Niveau

35 étudiants suivis → 14 filles et 21 garçons

UFR	%
DEG	37%
ESTHUA	6%
IUT	9%
Lettres	17%
Santé	8%
Sciences	20%
Autres...	3%

# Point sur les projets

## Les évènements du SUAPS

- 1 évènement par mois sur Angers – 3 sur Cholet/an
- Soirée inter-entreprises
- Stages inter-universités

## Le sport de compétition ASUA

- Association pluridisciplinaires – 16 activités

# Budget prévisionnel 2019

## Investissements | Focus sur les projets structurants

- Parcours Sport et Santé : 150 000 €
  - Budget CVEC - Partenariats en cours
  
- Etude projet | Accueil/bureaux SUAPS rez-de-chaussée :
  - 15 000 € autofinancement transfert budget DPI | CIPI
  - Equipement salle polyvalente | Mutacamp et CVEC ?

# Gestion de la structure

- 3 BIATSS (2 titulaires et 1 contractuel)
- 7 enseignants titulaires dont 1 déchargé à 100%
- 60 vacataires
- Présent sur Angers, Cholet et Saumur

# FSDIE 2018 et labellisation des associations étudiantes

## 4.2 Bilan sur le FSDIE 2018

POUR INFORMATION

## 4.3 Bilan sur la campagne de labellisation des associations étudiantes de l'Université d'Angers

*Présentations par Jean-René MORICE, Vice-président culture, initiatives et communication*

# *BILAN FSDIE 2018*

PRÉSENTATION A LA COMMISSION VIE D'ETABLISSEMENT DU  
4 FÉVRIER 2019

A LA COMMISSION DE LA FORMATION ET VIE ETUDIANTE DU  
4 MARS 2019



# APPEL A CANDIDATURE

# TR'EMA

TREMPLIN ÉTUDIANT MUSICAL DE L'ANJOU

## 29 MAI 2018

DOSSIER DE CANDIDATURE  
DISPONIBLE SUR LA  
PAGE FACEBOOK DU TREMA

INSCRIPTIONS  
AVANT LE  
**13 AVRIL  
2018**



A GAGNER: UNE RÉSIDENCE AU CHABADA.  
ENREGISTREMENT STUDIO D'UN TITRE A WOODBOX STUDIO

CONTACT: trema.fe2a@gmail.com  
/trempinetudiantmusicalanjou/

## Article OUEST France

### Angers. Un tremplin musical spécial pour les étudiants de l'Anjou

Étudiant en Anjou, vous rêvez d'embrasser une carrière musicale ? La Fédération étudiante des associations de l'Anjou (Fé2A) organise pour la troisième année un tremplin musical (Trema).

« L'objectif est de mettre en avant la créativité des étudiants », expose Thomas Roland, l'un des organisateurs.

La Fé2A présente son tremplin musical

# TR'EMA

## LE 29 MAI 2018 À 20H30



**COSMOS FREDIANI & NEIMAD S & K**

Avec la présence de The Reversing & The Sheraf Brothers

Ouverture des portes à 19h

Espace Culturel de l'Université d'Angers - 4 Allée

François Mitterrand

GRATUIT 🎵 FOOD TRUCK

Retrouvez-nous sur :

# C'est quoi ? Pour qui ?

- ▶ Le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes permet la mise en œuvre d'une véritable politique d'établissement dans le domaine associatif
- ▶ Favorise le développement de la vie associative et des initiatives étudiantes,
- ▶ Propose un soutien à la réalisation de projets étudiants, à caractère associatif ou individuel, sous la forme de subventions attribuées par l'Université d'Angers.
- ▶ **Pour qui ?**
- ▶ Toute association labellisée « Association étudiante de l'Université d'Angers » ou « en cours de labellisation »

# Quels projets ?

58

- ▶ Culturel et artistique
  - ▶ Sportif
  - ▶ Innovation technologique
  - ▶ Social et solidaire
  - ▶ Santé, handicap
  - ▶ Citoyen et responsable
  - ▶ Environnemental ou humanitaire
- Formation des étudiants dans les divers domaines de la représentation étudiante et de la vie associative
  - Organisation de voyages de découverte culturelle et/ou de découverte du monde économique
  - Valorisation de filière à l'international

## DOSSIERS RECEVABLES

- ▶ Budget prévisionnel équilibré accompagné de devis justificatifs de moins de 3 mois
- ▶ Autofinancement souhaité
- ▶ Financement de la composante pour les galas
- ▶ Bilans du ou des projets précédents de l'association financés par le FSDIE
- ▶ Courrier du directeur ou directrice de la composante

## DOSSIERS NON RECEVABLES

- ▶ Subvention demandée excèdent 50 % du budget présenté par l'association (hors subventions particulières)
- ▶ Projets évalués dans la formation de l'étudiant (projet tuteuré par exemple)
- ▶ Projets réalisés avant étude du Groupe Vie Etudiant et décision de la Commission Vie d'Etablissement (CVET)
- ▶ Organisation de soirées étudiantes ou weekends d'intégration ou encore de réunions syndicales

# Les conditions particulières d'attribution du FSDIE 60

## CAMPUS DAY :

- ▶ Les initiatives étudiantes présentées par les associations (labellisées UA) dans le cadre de CAMPUS DAY sont financées à hauteur de 100 %.
- ▶ **EDITION 2018 :**
  - ✓ **9326,00 € INITIATIVES ETUDIANTES**
  - ✓ **18 511,91 € DEPENSES ANNEXES**
  - ✓ **SOIT 27837,91 €/t 25,87 % du budget global**



## PROJETS SOLIDAIRES

Les projets à dimension solidaire, à destination exclusive des étudiants, peuvent être financé à hauteur de 100 % par le FSDIE dans la limite de 1000 €.



### Gala solidaire

Organisé par l'ADEMA

Le Vendredi 9 novembre 2018 à 20h  
Aux Greniers St Jean

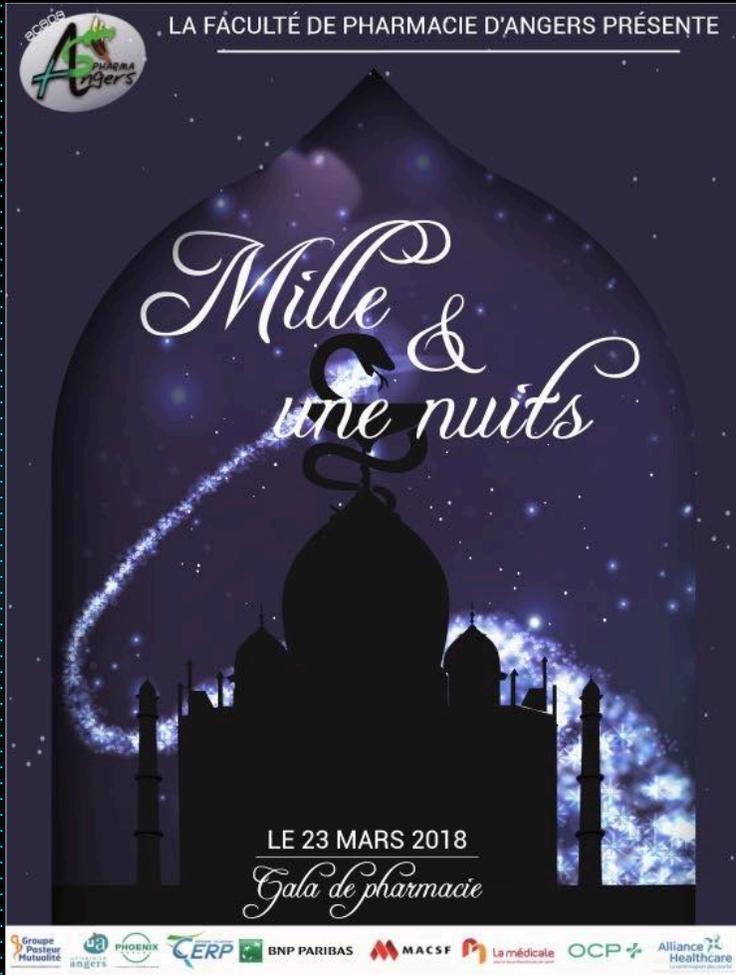
25€ adhérents  
30€ non adhérents

Fonds reversés à l'association  
Noël Solidaire

L'ADEMA organise son grand Gala Solidaire aux Greniers St Jean. Les bénéfices de ce gala ont été reversés à l'association Noël Solidaire.



# Les conditions particulières



## LES GALAS

- ▶ Versement d'une part fixe d'un montant de 600 € pouvant faire l'objet d'un acompte
- ▶ 5 €/participant jusqu'à 200 personnes versés sur justificatifs à la suite du Gala
- ▶ 3 €/participant à partir de la 201ème personne versés sur justificatifs à la suite du Gala

**Le FSDIE a soutenu financièrement l'organisation de 11 galas en 2018, pour une dépense totale de 18065,00 €, soit 16,79 % du budget global**

# Les conditions particulières

63

## ORGANISATION DE VOYAGES CULTURELS ET/OU DE DÉCOUVERTE DU MONDE ÉCONOMIQUE

La participation des étudiants pour le séjour ne doit pas excéder 150.00 €

Financement FSDIE : 30 % maximum du budget global avec une prise en charge maximum de 75.00 €/étudiant

**5 voyages culturels soutenus en 2018 pour une dépense totale de 7824,50 € soit 7,27 % du budget global**



BDE GUEST ESTHUA  
VOYAGE CULTUREL A LISBONNE

Jour 2 : Montée vers les châteaux de Sintra ! L'occasion de faire un LundiTranspi ! ♀♂ Ce soir, découverte du Mercado da Ribeira ☐ #bde #bdeesthua #lisbonne #lisboa #portugal #sintra



Université d'Angers



# Exemples de projets soutenus en 2018 par le FSDIE

## ► Art'AM CAMPUS CHOLET

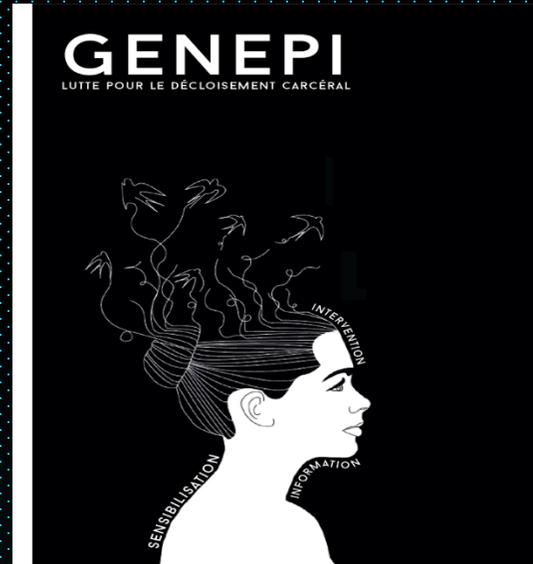


Festival T'Art'In 2 Bouts. Art, culture et réflexions citoyennes.



# Exemples de projets soutenus en 2018 par le FSDIE

Ciné-débat et concerts.  
L'association GENEPI  
(Groupement étudiant  
national d'enseignement  
aux personnes  
incarcérées) organise  
cette semaine différents  
événements à Angers,  
dans le cadre du  
Printemps des prisons.



université d'angers

Vendredi 23 Mars  
de 20h à 4h

**NUIT DU CINÉMA  
DES ÉTUDIANTS D'ANGERS**

**10€  
la soirée**

**GET OUT  
THE FLORIDA PROJECT  
FILM SURPRISE**

A movie poster for 'Get Out' featuring a close-up of a Black man's face with a cracked, shattered glass effect over it. The background is black.

Organisé par la Fé2A en partenariat  
avec le cinéma les 400 coups



# Budget FSDIE 2018 – Répartition

BUDGET 2018 : 250 000,00 € - 16,00 €/étudiant

INITIATIVES ETUDIANTES : 107570,00 € 43,00 %

VIE ETUDIANTE 142430,00 € 57,00 %

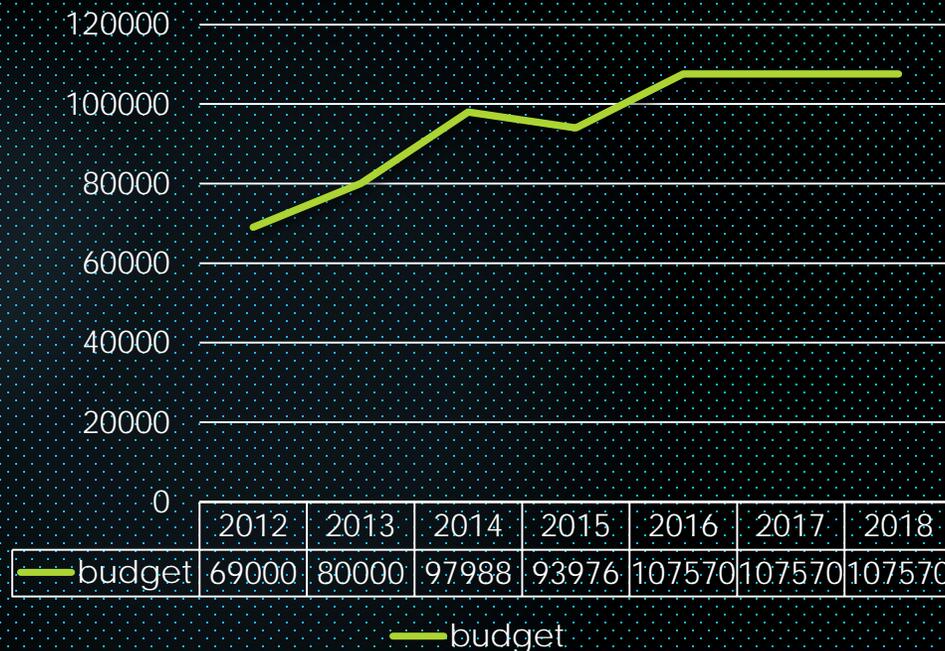
Dont

▶ SUAPS	29600,00 €	10,80 %
▶ DCI	37650,00 €	15,00 %
▶ Aide a la mobilité	50000,00 €	20,00 %
▶ VOLET SOCIAL SUMMPS	18869,00 €	7,60 %
▶ MAISON DES ETUDIANTS	9011,00 €	3,60 %

# Budget FSDIE 2018 – Dotation annuelle et % d'utilisation

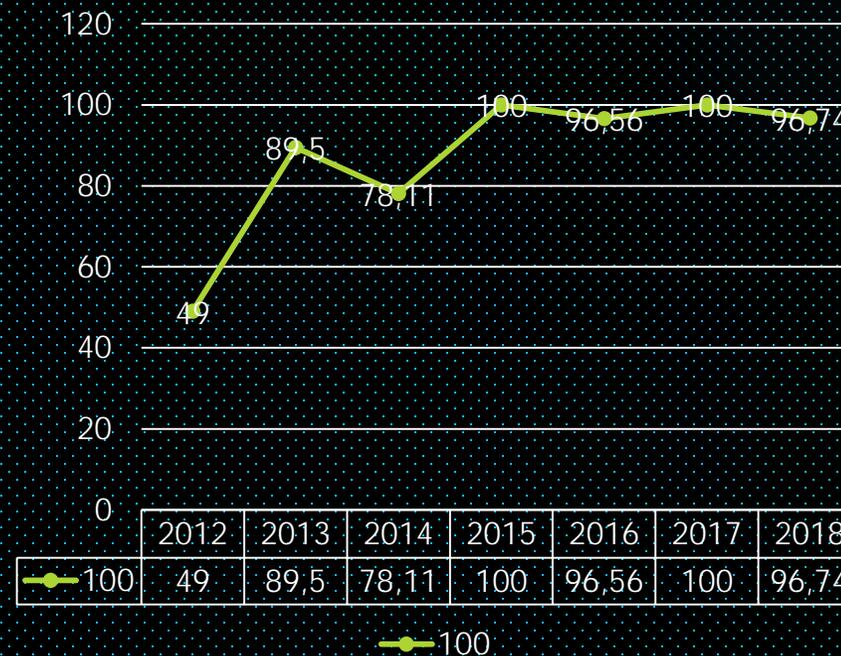
Dotation FSDIE depuis 2012

budget



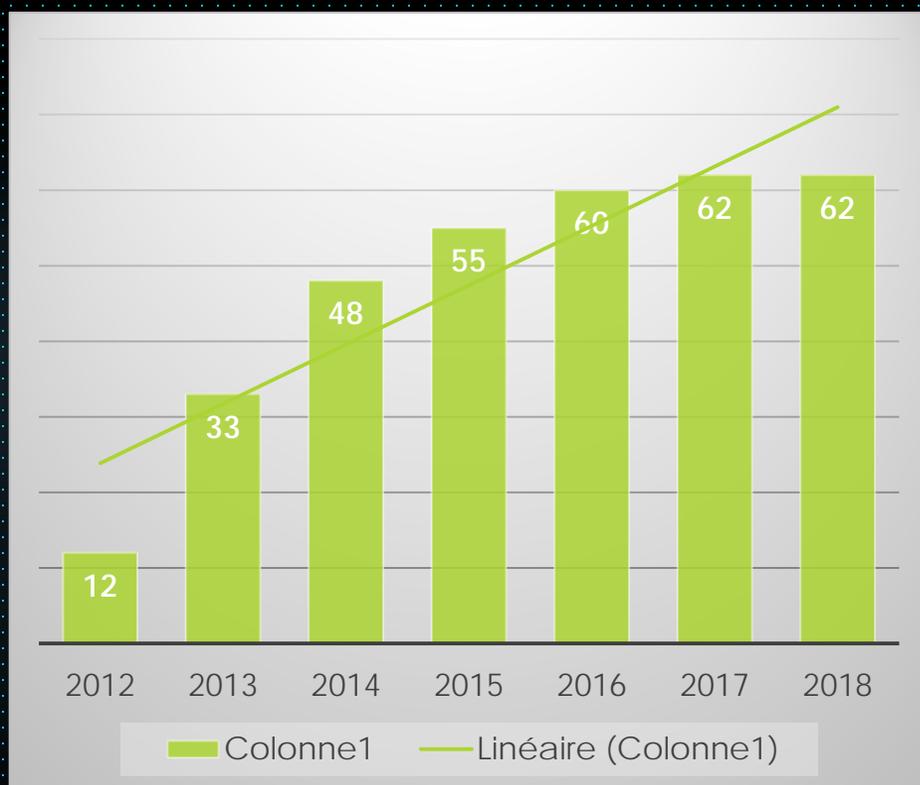
Utilisation du FSDIE en %

100

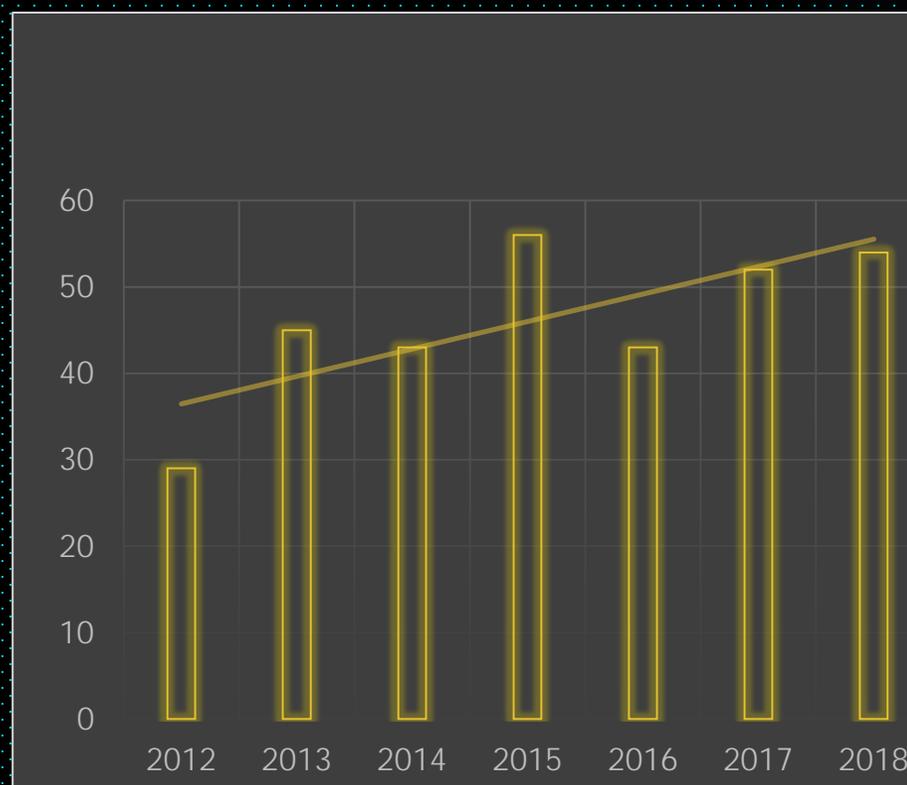


# Evolution de la vie associative depuis 2012

## Nombre d'associations depuis 2012



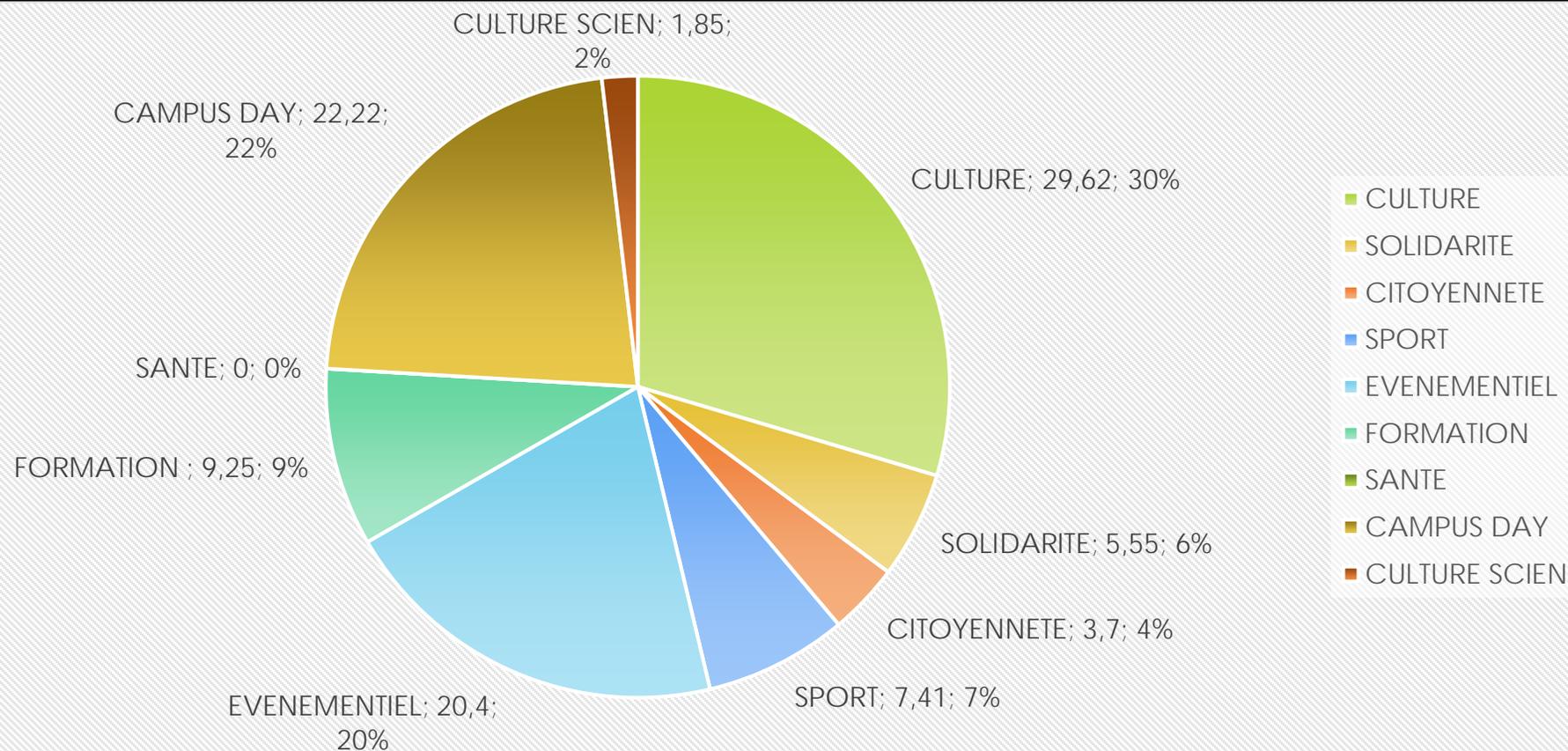
## Nombre de projets soutenus depuis 2012



# ETAT DES LIEUX DE LA VIE ASSOCIATIVE EN 2018

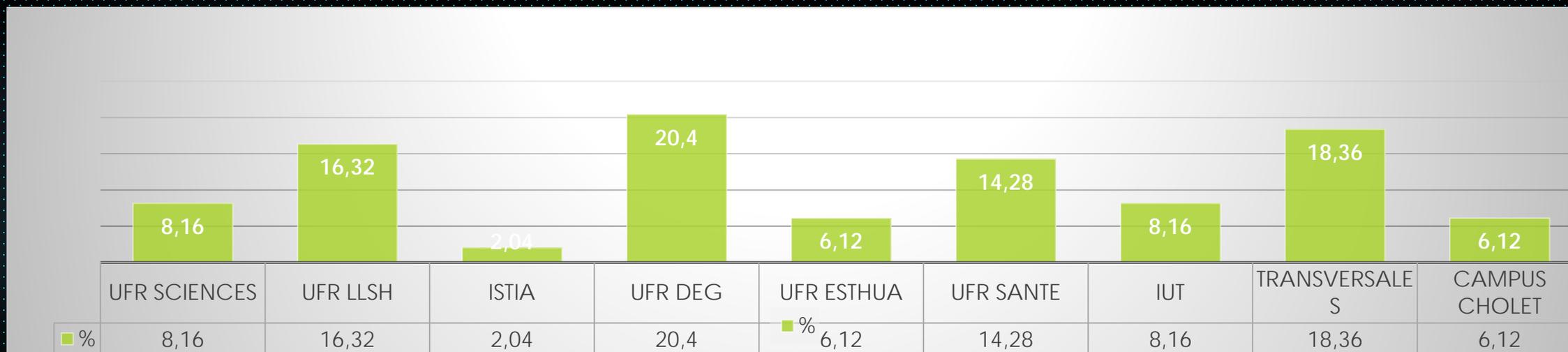
- ▶ Plus de 60 associations étudiantes ont été identifiées en 2017/2018 sur les campus
- ▶ 54 associations ont présenté une demande de labellisation
- ▶ 49 associations ont obtenu le Label « Association étudiante de l'UA » au titre de la campagne 2018/2019

# REPARTITION PAR THEMATIQUE DES 54 PROJETS SOUTENUS EN 2018



# REPARTITION DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES SUR LES CAMPUS

Sur la base des 49 associations labellisées en 2018



# LE LABEL ASSOCIATION ETUDIANTE DE L'UA

72

## Les objectifs :

- Valoriser un travail de coopération entre les associations étudiantes et l'université,
- Animer les campus dans de bonnes conditions
- Renforcer le sentiment de proximité des étudiants avec leur établissement.
- Permettre aux associations étudiantes d'accéder à des services et à des financements (FSDIE) pour mener à bien leurs actions dans les meilleures conditions possibles.
- Créer une véritable communauté associative,

En 2017/2018, 36 associations ont été labellisées soit une dépense totale de 14433,00 €

- ❖ 10800,00 € d'aide au fonctionnement (300,00 €/association)
- ❖ 3633,01 € - Organisation de la cérémonie de remise des labels au CHABADA avec apéritif dinatoire, diplômes, trophées, et proposition artistique,

❖ **Soit 13,41 % du budget global**



# LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- ▶ L'association doit obligatoirement faire parvenir un dossier de demande de Label
- ▶ Elle doit être à jour dans ses démarches administratives (déclaration préfecture, attestation de responsabilité civile, constitution du bureau, ...).
- ▶ Elle doit avoir mené au moins une action qui favorise l'animation de la vie étudiante au cours de l'année 2017-18 ou le cas échéant avoir un projet d'action pour l'année 2018-19.
- ▶ La durée de vie du label est annuelle

# LES NOUVEAUTES 2018/2019

1. **CHARTRE D'ATTRIBUTION DE LOCAUX AUX USAGERS DE L'UNIVERSITE D'ANGERS** validée par le conseil académique plénier en date du 19 septembre 2018 ,

## ATTRIBUTION D'UN LOCAL AUX ASSOCIATIONS ETUDIANTES REPRESENTÉES DANS LES CONSEILS CENTRAUX DE L'UNIVERSITE

- Bouge ton campus – Local à l'UFR Santé
- L'UGEAC UNEF – Local UFR LLSH
- UNI – Local IUT
  
- En cours

Attribution d'un local aux associations étudiantes avec élu,e,s aux conseils de composantes

Attribution d'un local aux autres associations sur critères

# PERSPECTIVES 2018/2019

1. CHARTE DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES DE L'UA avec un volet « Organisation de soirées responsables »
2. REDACTION D'UN NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR

En 2018-2019, avec la mise en place de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC), le FSDIE est conforté et l'aide aux projets associatifs étudiants sera maintenue à l'euro près, (16,00 €/étudiant)

Les sommes collectées au titre de la CVEC et affectées au FSDIE sont réparties entre :

- Le financement de projets associatifs étudiants : 107 570,00 €
- La vie étudiante

Le Groupe de Travail Vie Etudiante (GVT) doit proposer un projet de règlement intérieur qui sera présenté pour validation à la CVET et à la CFVU, (Échéance : rentrée 2019/20)

# PERSPECTIVES 2018/2019

3 – MISE EN PLACE DE CYCLES DE FORMATION A DESTINATION DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES ORGANISATRICES D'EVENTEMENTS FESTIFS ET DE SOIREES D'INTERGRATION EN LIEN AVEC LA DIRECTION DE LA JEUNESSE DE LA VILLE D'ANGERS, ANGERS LOIRE CAMPUS ET LE SUMMPS

4 – JOURNEE DE VALORISATION DES INITIATIVES ETUDIANTES :

Les associations étudiantes de l'UA présentent devant un jury composé de professionnels de la vie étudiante et d'étudiants de l'UA, un projet en 180,

Remise d'un prix de l'initiative et temps convivial à partager avec animation

En cours de construction avec le VP étudiant



AGILITATEURS  
université  
angers